

LE TAM

juin 2022

LE MAGAZINE DE TULLE AGGLO

N°39

saison estivale

LES IDÉES SORTIES DE L'ÉTÉ

parcoursup

Campus connecté,
l'option bonus

Page 6

économie

IMET Alloys rachète le site
de BorgWarner

Page 8

dossier

Ouverture de la Maison
de l'Habitat

Page 18



L'actualité de la communauté d'agglomération est riche d'événements et d'initiatives autour de nouveaux services et projets :

Ouverture de la Maison de l'Habitat. Dans le domaine de l'Habitat et celui de la rénovation énergétique, la Maison de l'Habitat ouvre ses portes dans le quartier du Trech courant juin. Le présent numéro du TaM vous donne les détails et toute l'importance de ce nouveau service gratuit aux usagers. Vous pourrez trouver dans ces locaux, en complément, un service public de conseil à la rénovation énergétique apportant des réponses à vos projets. Ce service de proximité, créé récemment, offre un guichet unique au bénéfice de 6 intercommunalités du département : Tulle agglo bien sûr mais aussi les communautés de communes de Haute-Corrèze Communauté, Xaintrie-Val-Dordogne, Midi Corrèzien, Vézère-Monédières-Millesources et Pays d'Uzerche. L'animation est confiée au Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement (CPIE) de la Corrèze dont les conseillers sont à même de répondre de façon personnalisée, sur les différents aspects d'un projet de rénovation de l'habitat (aspects techniques, juridiques, financiers avec l'éligibilité aux aides publiques).

Ce dispositif Espace Conseil France Rénov' sera ainsi en mesure de répondre aux attentes de tous les habitants de ces territoires pour l'amélioration de l'habitat.

Reprise du site de BorgWarner. Sur le plan économique, le site de BorgWarner vient d'être racheté et un projet industriel novateur va y voir le jour. Là encore le TaM vous présente l'entreprise repreneur du site sur la zone d'activités de La Montane. Plusieurs projets d'implantation industrielle, sur d'autres ZA de l'agglo, sont en cours de montage et seront présentés dans les prochains mois.

Saison touristique haute en couleur. Enfin, l'animation touristique portée par l'Office de Tourisme intercommunal s'annonce de qualité pour l'été qui vient, laquelle s'inscrit dans la valorisation des richesses patrimoniales et naturelles de notre territoire. Plusieurs animations conduites ces dernières semaines par l'Office de Tourisme ont pu nous en donner un bel avant-goût : à Saint-Hilaire-Peyroux autour du rafting ou à Corrèze, avec le Quart d'heure Corrèzien, conjuguant randonnée, artisanat, gastronomie et activités !

Je vous souhaite un bel été, riche en balades, festivals, marchés de pays et animations, au cœur de la Corrèze... et pourquoi pas, avec le plaisir de faire découvrir aux amis et aux touristes, la richesse et la beauté de notre agglomération.

Michel Breuilh

Président de Tulle agglo



.8



.30



.27



.33



.18

actualités

P. 04

Un été sportif. Plantons des pommes de terre. Contribution au budget du SDIS 19. Lombricompostage. Saisonniers à l'agglo. C'est ma tournée ! Bassin de Tulle classé ZIP. Journée de l'environnement à Favars. Résultats de Parcoursup : le Campus Connecté, la solution. Travaux assainissement Gare de Corrèze. Travaux Pont Louisa Paulin. Panneaux photovoltaïques ZA de la Montane. Ouverture aire d'accueil.

économie

P. 08

IMET Alloys s'installe à La Montane.

environnement

P. 10

Prévention des feux de forêts. Toilettes sèches, solution économique. Contrôles SPANC. Nettoyage de la Corrèze. Énergies Cœur de Corrèze.

actualités

P. 12

L'été au centre aqua. Se baigner en sécurité sur l'agglo.

portrait

P. 16

Axel Oger, sous bonne garde !

paroles de...

P. 17

Le CMJ de Saint-Clément joue au basket-tri.

dossier

P. 18

Ouverture de la Maison de l'Habitat.

projet

P. 24

Énergies renouvelables.

communes

P. 26

Maison France Services à Espagnac. Espace loisirs à Sainte-Fortunade. Compostage partagé. 7 nationalités à Gumont. Parc de la Salvanie rénové. Collecte des déchets à l'heure d'été. Cueillette de myrtilles à Pierrefitte. Nouveau marché à Cornil.

idées sorties de l'été

P. 28

L'été selon l'OT. 3 nouveaux parcours thématiques sur le territoire. Festival de La Luzège. Terra Aventura à Espagnac. Territoire en concert 2022. Foulées tullistes. Festival de la Vézère. Marchés de Pays. Sing'in Corrèze. Edition 2022 du Festival aux Champs. 30 ans pour Fragments.

tribunes

P. 30

Le TaM. Tulle agglo Magazine - Rue Sylvain Combes - 19000 Tulle. Téléphone : 05 55 20 75 00. Fax : 05 55 20 75 01. E.mail : tulleagglo@tulleagglo.fr. **Directeur de la publication** : Jean-François Labbat. **Rédactrice en chef** : Marie Cailleaud. **Rédaction** : Marie Cailleaud, Catherine Dufrene. **Photos et illustrations** : William Raynal, Marie Cailleaud, Catherine Dufrene, Franck Barrat Arnal / Ville de Tulle, Laure Martinie, OT Tulle en Corrèze, David Backhoum - HD, Fragments, Kathleen Missud, Nadia Cherièrre, City worms, IMET Alloys, Golf du Coiroux, Communes de Chambouille, Corrèze, Espagnac, Lagratière, Seilhac, Saint-Clément, Saint-Salvador, Sainte-Fortunade, Pierrefitte, CPIE, Festival de la Vézère, AdobeStock. **Mise en page et secrétariat de rédaction** : Sylvie Mahé. **Dépôt Légal** : Juin 2022. **ISSN** : 1261-3320. **Tirage** : 23 500 exemplaires. **Diffusion** : La Poste. **Imprimerie** : Maugein - Tulle, adhérent Imprim'Vert, imprimé sur papier PEFC/10-31-3162.

Un été sportif !

Pour la 2^e année consécutive, les communes de Saint-Hilaire-Peyroux, Favars, Chameyrat et Saint-Mexant s'associent pour proposer pendant les vacances d'été, aux enfants de 5 à 15 ans, des activités sportives encadrées par des animateurs qualifiés de Profession Sport Limousin.

Au programme : course d'orientation, jeux collectifs et athlétiques, tchoukball, initiation au judo, à l'escrime, à la boxe éducative, jeux de raquettes, slackline, découverte handisport... Ces activités sont gratuites pour les participants, le coût de cette opération étant pris en charge par les 4 communes.

Informations : du 11 juillet au 26 août 2022, de 14h à 16h. Lundi à Saint-Hilaire-Peyroux ; mardi à Favars ; mercredi à Chameyrat ; vendredi à Saint-Mexant. Toutes les activités (sans distinction de lieu) sont ouvertes aux jeunes de 5 à 15 ans, habitant l'une des 4 communes. Les inscriptions se font auprès de Profession Sport Limousin : 05 55 20 87 12 // professionsport@wanadoo.fr



agriculture

700 kg de pommes de terre plantés

Lundi 2 mai, les élus de Tulle agglo et partenaires du projet, la commune de Naves, l'entreprise FORET, EPLEFPA/CFPPA Edgar Pisani de Naves, Agrobio 19, ADEAR Limousin & Terre de Liens Limousin, étaient réunis sur le futur site de tiers-lieu agricole à Naves « La ferme de Lestrade » pour l'opération "Plantons des pommes de terre". Pas moins de 700 kg de pommes de terre ont été plantés afin de montrer toute la richesse productive du site, sur plus de 2 500 m² pour une récolte avoisinant les 3 tonnes de patates. Cette action coopérative et collaborative est la première d'une longue série en faveur de l'agroécologie, de la valorisation des circuits courts et de la production maraîchère locale et biologique.

Une action qui s'inscrit pleinement dans le Projet de territoire de Tulle agglo et dans le Projet Alimentaire Territorial. ■

Pour en savoir + : www.agglo-tulle.fr

EN BREF

2 010 368 €

C'est le montant de la contribution de l'agglo au budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Corrèze. Depuis 2018, cette participation obligatoire est assurée par l'agglo. En effet, la loi NOTRe a permis aux intercommunalités à fiscalité propre de prendre en charge en lieu et place des communes cette dépense. Cela représente donc pour cette année plus de 2 M€ pour Tulle agglo, soit 2,7% de plus qu'en 2021.

Pour rappel, le SDIS dispose de 5 Centres d'Incendie et de Secours (CIS) sur le territoire (Tulle, Chamboulive, Seilhac, Le Lonzac et Corrèze). Les CIS regroupent 38 pompiers professionnels et 189 pompiers volontaires.

environnement

Lombricomposter pour réduire ses déchets



Le lombricompostage vous connaissez ? Adapté aux besoins des personnes vivant en ville ou dans un logement sans jardin, le lombricompostage est l'une des variantes du compostage qui permet de réduire ses biodéchets (restes de repas et déchets de cuisine principalement) en les réintroduisant dans le cycle des matières organiques. Le service collecte et valorisation des déchets de Tulle agglo recherche des volontaires pour s'essayer à cette pratique. Si vous êtes intéressé par cette aventure, vous pouvez contacter le maître composteur de Tulle agglo pour vous inscrire. Vous bénéficierez d'une formation et d'un accompagnement sur mesure ! Attention, seules modalités à respecter : ne pas être plus de 4 personnes dans le foyer, avoir un endroit en intérieur pour le lombricomposteur et ne pas avoir de jardin. ■

Plus d'infos : Karine Henrion, maître composteur et animatrice prévention tri de Tulle agglo. 05 55 20 84 22 // 06 37 24 14 25 // karine.henrion@tulleagglo.fr



EN BREF

Favars se mobilise pour l'environnement le 18 juin

Dans le cadre de la journée mondiale de l'environnement, l'équipe municipale de Favars organise le 18 juin une journée de mobilisation pour la transition écologique et le développement durable, de 10h à 17h. Tulle agglomération est partenaire de cet événement ; de nombreux services communautaires seront présents pour répondre à vos questions.

Stands dans la salle des fêtes (toute la journée) pour :

- . échanger sur le tri alimentaire, la gestion de l'eau, la permaculture, le jardinage ou encore le compostage et la collecte des déchets, avec intervention de Tulle agglomération ;
- . avoir des conseils sur la rénovation énergétique (dispositif OPAH et Espace Conseil France Rénov') et rencontrer la Centrale villageoise Énergies Cœur de Corrèze.

Conférences (préau de la salle) :

différents thèmes comme la gestion d'une forêt, la collecte des déchets avec intervention de Tulle agglomération, ou la présentation du projet d'aménagement communal par les élèves du lycée agricole de Voutezac.

Ateliers et animations (toute la journée) : réparation de vélos par l'association À Bicyclette, d'objets divers avec l'aide de l'association Repair Café Petit-Electro... Jeux et lecture liés à l'environnement, au tri des déchets, à la faune et à la flore.

D'autres animations sont prévues (exposition de photos des paysages de la commune, marché de producteurs...). Un spectacle clôturera la journée.

Renseignements : 05 55 29 31 84

41

C'est le nombre de saisonniers recrutés par Tulle agglomération pour cette période estivale. Dans le détail, 6 seront affectés à la médiathèque intercommunale, 16 au centre aqua et 19 au service collecte et valorisation des déchets. Un job d'été pour des jeunes du territoire dans des services qui connaissent un accroissement d'activité à cette période.

concerts

C'est ma tournée !

Depuis 2012, la FAL 19 et Des Lendemain Qui Chantent organisent des concerts gratuits dans des lieux insolites (lieux publics, patrimoniaux ou naturels, concerts chez l'habitant...) à travers la Corrèze, de petite commune en petite commune. Soutenue financièrement par Tulle agglomération, l'édition 2022 se déroulera du 10 au 13 juillet et du 18 au 21 juillet. ■

Les rendez-vous du territoire :
le 13 juillet à Espagnac avec Whiskey Paradis (notre photo) ; le 19 juillet à Chameyrat avec le groupe Nacar.

offre de santé

Le bassin de Tulle placé en zone prioritaire

En avril dernier, l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Nouvelle-Aquitaine a publié sa nouvelle cartographie pour l'installation de médecins libéraux. L'ARS souhaite encourager et favoriser l'installation de médecins dans des zones fragilisées, avec pour objectif de mettre fin aux déserts médicaux. Établie en concertation avec les professionnels de santé, les élus locaux, les parlementaires, préfectures et CPAM, cette nouvelle carte garantit une vision territoriale et définit ainsi deux types de zones : les ZIP (Zones d'Intervention Prioritaire) et les ZAC (Zones d'Action Complémentaire). Le bassin de Tulle a ainsi été placé en ZIP : zone d'intervention prioritaire.

Concrètement, les zones d'intervention prioritaire donnent droit à diverses aides à l'installation de la CPAM : le contrat d'aide à l'installation (aide de 50 000 €) ; le contrat de transition pour accompagner les médecins préparant leur départ en retraite et favorisant l'installation d'un

nouveau médecin ; le contrat de stabilisation et de coordination et enfin le contrat de solidarité territoriale. S'ajoutent à ces dispositifs des aides de la part de l'ARS : le contrat d'engagement de service public (1 200 € bruts mensuels dès la 4^e année d'études de médecine, dès lors que le (futur) médecin s'engage à exercer au moins 2 ans en ZIP à l'issue de ses études) ou encore le contrat de début d'exercice. À noter que l'installation en ZIP donne également droit à une exonération fiscale partielle. Autant de dispositifs qui complètent les initiatives des professionnels (regroupement en maison de santé pluridisciplinaire par exemple) ou les initiatives publiques (recrutement de médecins, bourses étudiantes, constitution de collectifs santé...). ■

Une nouvelle pierre qui permet de s'engager un peu plus dans la lutte contre la désertification médicale des territoires ruraux. Une des priorités du Projet de territoire de Tulle agglomération.



enseignement supérieur

Résultats de Parcoursup : le Campus connecté, LA solution !

Depuis le 2 juin, les lycéens reçoivent les réponses de Parcoursup à leurs choix d'études post-bac. Admission ou pas, liste d'attente, nouveaux choix... Le Campus Connecté Tulle Corrèze apporte une solution à toutes les situations. À découvrir sur rendez-vous ou lors de journées Portes ouvertes comme celle du 15 juin !

En ce mois de juin, les réponses de Parcoursup, tant attendues par beaucoup de futurs étudiants (et leurs parents !), tombent. Plusieurs cas de figure peuvent se présenter. Quelle que soit la situation, pas de panique ! Le Campus Connecté Tulle Corrèze, labellisé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, offre des solutions adaptées et individualisées, pour des enseignements supérieurs suivis à distance de façon maîtrisée et encadrée par un tuteur professionnel.

Formation ou établissement trop éloignés ?

Parfois, l'excellente nouvelle de l'admission engendre des problématiques concrètes à gérer. Par exemple, l'établissement est trop éloigné du domicile, ce qui engendrera des déplacements importants voire compliqués, ou nécessitera un hébergement sur place, parfois complexe à trouver... Le Campus Connecté Tulle Corrèze permet à tout étudiant de suivre à distance la plupart des enseignements supérieurs recensés par Parcoursup. Comment être sûr que la formation dans l'établissement choisi sur Parcoursup peut être suivie à distance depuis le Campus Connecté ? Rien de plus simple. Le site de parcoursup.fr répertorie en effet tous les enseignements possibles en distanciel, dans la rubrique « Rechercher une formation » : en y cliquant à nouveau sur « rechercher une formation » puis, à gauche, dans la partie Filtres, sur « Aménagement » et « Enseignement entièrement à distance ».

Autre cas, les premiers vœux formulés n'ont pu être satisfaits.

Chaque année, de nombreux lycéens sont confrontés à cette situation. Là encore, pas de panique ! D'autant que la phase d'admission sur Parcoursup dite complémentaire débute le 23 juin : celle-ci permet aux lycéens, jusqu'au 14 septembre, de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans les formations qui ont encore des places disponibles.

Dans ce cas de figure aussi, le Campus Connecté Tulle Corrèze s'avère une excellente alternative. Il permet aux lycéens d'accéder à des enseignements et formations supérieurs, soit dans le cadre de Parcoursup, soit en se rapprochant directement du Campus Connecté. Le catalogue de ce dernier ne compte pas moins de 156 formations supérieures accessibles en ligne, quel que soit le statut de l'établissement qui dispense la formation : école, université, organisme spécifique comme le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) ou encore le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED), pour ne citer qu'eux. Toutes les disciplines y sont par ailleurs accessibles : littérature, comptabilité, sciences humaines et sociales, histoire, droit, management... Et tous les niveaux de diplômes aussi : DAEU, DUT, BTS, licence, master, etc.

Bref, quelle que soit la réponse de Parcoursup, renseignez-vous auprès du Campus Connecté Tulle Corrèze ! ■

L'INFO EN +

Campus Connecté Tulle Corrèze

1, rue du 9 Juin 1944 - 19000 Tulle
campus-connecte-correze.fr
campus.connecte@tulleagglo.fr
 05.87.49.33.50 / 06.49.46.00.84

assainissement

Gare de Corrèze : attention travaux !



Dans le cadre des travaux de modernisation du réseau d'assainissement collectif, différentes interventions techniques sont programmées dès la fin du premier semestre pour une durée estimée à 5 mois à Gare de Corrèze. Attention, certaines d'entre elles pourraient légèrement perturber la circulation dans la zone.

Il s'agit tout d'abord de procéder au renouvellement du réseau d'assainissement de la rue des Bruyères, soit près de

600 mètres de canalisations (224 mètres en PVC et 368 en fonte), 13 regards de visite et 4 tabourets de branchement. Les travaux porteront également sur le chemisage du réseau d'assainissement de la rue des Monédières, le déplacement du poste de refoulement et la mise en conformité des branchements d'assainissement privés de 8 habitations. Objectif de ces travaux ? Ils doivent permettre de réduire de 88 % les eaux claires parasites (ECP) permanentes identifiées sur ce secteur. Il s'agit par exemple des eaux de pluies temporaires qui arrivent par les gouttières ou les avaloirs, c'est-à-dire les grilles d'évacuation des eaux pluviales des routes, et des eaux stagnantes par endroits. Ces eaux claires parasites pénalisent en effet le bon fonctionnement des stations d'épuration et augmentent les dépenses énergétiques quand les systèmes d'assainissement sont munis de stations de pompage, comme c'est le cas à Gare de Corrèze. Ces ECP peuvent aussi augmenter la durée et le volume des rejets par les déversoirs d'orage. ■

Cette opération recevra le concours financier de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil départemental.

accueil

L'aire bientôt opérationnelle

Les travaux s'achèvent sur l'aire d'accueil des gens du voyage, à Tulle, à La Coutausse. Pour rappel, l'aire compte 16 places regroupées en 8 emplacements, chacun disposant d'un bloc sanitaire intégrant bac à laver, douche et WC. Réalisée dans le cadre de la loi du 5 juillet 2000, l'aire d'accueil sera gérée par la société ACGV Services qui s'occupe également de celles de Brive, Malemort et Ussel. Cette gestion commune permet d'harmoniser l'accueil et le prix du séjour (emplacement, électricité, eau et caution). L'accès à l'aire d'accueil se fera du lundi au vendredi et un système d'astreinte est mis en place.

EN BREF



Pont Louisa Paulin, les travaux avancent !

Démarrés en avril dernier les travaux du pont Louisa Paulin avancent. Après une phase de déconstruction, un peu plus longue que prévu suite à la découverte de caniveaux en amiante, les équipes entament le long travail de consolidation des bases et de reconstruction.

Début juin, l'opération exceptionnelle de grutage de l'ancienne charpente a eu lieu. Une manœuvre d'ampleur qui a nécessité la fermeture de la rue Pauphile durant quelques jours. Cette même opération sera reprogrammée en août, pour installer la nouvelle charpente du futur pont.

Pour rappel, la réouverture du pont est prévue pour novembre.

Circulation durant les travaux :

Rue Pauphile : en sens unique dans le sens avenue Malaquin -> rue du 9 juin 1944.

Fermeture complète de la rue Pauphile en août (+ d'infos www.agglo-tulle.fr).

Accès Chemin de Gamot (Centre municipal de santé et chemin du POC) par la rue Pauphile.

Le feu tricolore rue Pauphile est réservé aux véhicules souhaitant tourner à droite sur le chemin de Gamot.

Accès maintenu place Albert Fauché depuis le rond-point rue du 9 juin 1944. ■

103 200

C'est le nombre de panneaux photovoltaïques que compte désormais le parc solaire de la ZAC de la Montane. Soit 18 700 personnes alimentées (chauffage compris) ! C'est la zone de la Montane Sud qui en réunit le plus (43 620 panneaux pour 6 400 personnes), devant la Montane 3 (32 000 panneaux qui alimentent 5 300 personnes) et la Montane Nord (27 580 panneaux soit 7 000 personnes alimentées).

IMET ALLOYS S'INSTALLE À LA MONTANE

Fin avril, l'entreprise IMET Alloys a racheté le site de BorgWarner sur la zone d'activités de La Montane. Une excellente nouvelle pour le territoire. Grâce à cette implantation, l'entreprise, présente aux USA, en Écosse (siège social) et en République Tchèque, souhaite faire d'Eyrein son siège européen et ainsi renforcer sa stratégie de développement économique : créer une véritable économie circulaire en France et en Europe dans l'industrie des matériaux utilisés dans les secteurs de l'aéronautique, du médical ou encore de l'énergie.

Leader mondial dans la valorisation des matières réversibles superalliages et titane, IMET Alloys a été créée en 2012 par Ruairaidh Williamson (CEO). Aujourd'hui implantée aux États-Unis, en Écosse et en République Tchèque, IMET Alloys Group propose un investissement majeur pour établir, à Eyrein, un centre d'excellence dédié au traitement des superalliages et du titane. Cette implantation permettra de conserver des matières premières critiques en Europe grâce à la mise en place d'économies circulaires efficaces et de chaînes d'approvisionnement en boucle fermée au sein de l'industrie française et européenne. Aujourd'hui, l'industrie aéronautique européenne est un importateur net de produits fondus en titane et en superalliage alors qu'elle est en même temps un exportateur net de déchets/matières réversibles titane et superalliages non transformés. Le projet vise à renforcer considérablement la compétitivité industrielle de l'Europe, sa résilience en matières premières et à réduire son impact environnemental.

Eyrein, future plateforme européenne. En s'installant en France, à Eyrein, IMET Alloys peut ainsi développer une véritable économie circulaire autour des matières premières critiques en Europe. Grâce à des chaînes de traitement de haute technologie, cette implantation européenne permettra de

réorienter les matières réversibles générées par les activités de production vers des applications de fusion françaises et européennes au lieu de les exporter hors de l'Union européenne. L'usine IMET Alloys France sera stratégiquement située, à proximité et avec un accès facilité de ses principaux partenaires industriels. Cette nouvelle installation formera le siège européen du groupe IMET Alloys et accueillera à la fois les activités de production et de recherche et développement (R&D).

Un projet en 3 phases. IMET Alloys prévoit donc un développement en trois phases. La première, consacrée à l'installation de l'activité, prévoit un investissement de plus de 10 millions d'euros. IMET Alloys est notamment soutenu par l'État grâce au dispositif Territoire d'Industrie dans le cadre de l'aide à la réindustrialisation du territoire et par la Région Nouvelle-Aquitaine au titre de l'investissement productif et de la formation. Sur cette première phase, l'entreprise estime qu'une cinquantaine d'emplois sera créée. La phase suivante représente un investissement pouvant aller jusqu'à 5 millions d'euros et la création de 30 emplois supplémentaires. Cet investissement additionnel permettra d'élargir les capacités de traitement, notamment sur le titane. La troisième phase portera sur l'implantation d'un centre de R&D au sein du siège européen à Eyrein en Corrèze.



S'appuyer sur le tissu économique local.

Enfin, la stratégie d'implantation d'IMET Alloys passe également par la sollicitation des entreprises locales pour son développement global : transport routier, expertise comptable, avocats, travaux, entretien des bâtiments et des espaces verts, marketing et signalétique, cabinet de recrutement et agence de travail, véhicules, banques, assurances... Les prochains mois seront consacrés à l'installation des équipements industriels et à la formation des premiers collaborateurs Français. Le démarrage de l'activité est prévu pour la fin de l'année. ■



2012

création d'IMET Alloys.
Effectif > 100 collaborateurs

15 000 m²

la surface du bâtiment
racheté par IMET Alloys

50

emplois créés
lors de la première phase de
démarrage sur le site d'Eyrein

15 M€

d'investissement
pour revaloriser le site
de la ZAC de La Montane



Nicolas Courteix

directeur général — IMET ALLOYS France

"IMET Alloys, au cœur d'une économie circulaire. Notre usine fournira une plate-forme essentielle afin d'établir, à Eyrein, une chaîne d'approvisionnement en boucle fermée de superalliages et de titane. L'objectif de notre projet est de rediriger les matières réversibles générées par les activités de production vers des applications de fusion basées en Europe. Pour cela nous prévoyons d'implanter à Eyrein notre plus haut niveau de technologie.

Cette nouvelle chaîne d'approvisionnement offrira des avantages significatifs :

- Protéger l'approvisionnement en matières premières critiques de l'Europe
- Réduire les dépendances en matières premières d'origine extérieure à l'Europe
- Fournir des matières premières plus économiques pour la fusion
- Maximiser la compétitivité mondiale de l'industrie Européenne
- Réduire considérablement l'impact sur l'environnement et contribuer à la réalisation de l'objectif de l'Europe de développer une économie à zéro émission d'ici 2050

Notre implantation en Corrèze est une étape majeure dans le développement de notre société et de nos partenariats avec des acteurs industriels Européens. Nous sommes aujourd'hui heureux d'officialiser cet investissement à Eyrein aux côtés des acteurs de Tulle agglo, du département de la Corrèze, de la région Nouvelle-Aquitaine, de l'État français et de l'Europe." ■



Michel Breuilh

Président de Tulle agglo

"Bienvenue à IMET ALLOYS ! Le 25 juin 2020 a été annoncée, de façon brutale, la fermeture totale de l'usine Borg Warner et ce, fin février 2022. Au vu de ce sinistre économique et social majeur pour notre territoire, le jour même, un comité d'action regroupant toutes les institutions locales s'est réuni dans les locaux de la Communauté d'agglomération.

Celui-ci s'est montré acteur et solidaire pour étudier les différents projets de reprise du site, en liaison avec les organisations syndicales de BorgWarner dont je ne peux que saluer le sens des responsabilités.

Cette obstination de l'action de tous les partenaires (État, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Corrèze, Chambre de Commerce et d'Industrie, commune d'Eyrein) conjuguée avec le rôle moteur du Pôle éco de l'agglo et des élus communautaires a permis l'émergence du projet présenté aujourd'hui.

L'accent mis sur le soutien à tout projet industriel viable et valorisant le territoire trouve enfin une issue positive et évite la naissance d'une friche. L'entreprise qui s'installe, après avoir racheté le site de l'ex usine BorgWarner, répond à ce critère visant à la valorisation économique du territoire.

Ce numéro du Tam lui donne la parole et, au nom de l'ensemble des membres du comité local, je lui souhaite « good luck » !" ■



ORGANISER LA GESTION FORESTIÈRE POUR MIEUX PRÉSERVER NOS FORÊTS ET LUTTER CONTRE LES INCENDIES.

forêts

Pour une meilleure prévention des incendies

Déjà commencée, la période à risque pour les feux de forêts va se poursuivre cet été. Pour rappel, le brûlage de végétaux est formellement interdit sur le territoire corrézien durant toute l'année. Quelques règles à respecter et précautions à prendre pour éviter le pire.

Nos forêts ont une histoire particulière.

À l'origine, la Corrèze n'était pas un département forestier. Il l'est devenu lorsque le dépeuplement de nos terres a laissé craindre un enrichissement des sols. Aujourd'hui, 50 % du département sont couverts par des forêts (soit 260 000 hectares dont environ 38 000 sur l'agglomération de Tulle), composées à 60 % de feuillus et à 40 % de résineux. Sur notre territoire, il s'agit essentiellement de feuillus (chênes, hêtres, châtaigniers...). La bonne nouvelle, c'est que ces espèces sont moins inflammables que les résineux. La moins bonne, c'est qu'elles restent malgré tout vulnérables, en particulier lorsque les arbres sont fins, ou ont moins de 15 ou 20 ans.

Les comportements humains, premières causes des départs de feux.

La vigilance reste d'autant plus recommandée, que la période habituellement propice aux départs de feux, à la fin de l'hiver/début du printemps, a tendance à s'étaler dans le temps. En cause : le dérèglement climatique, qui modifie les périodes d'assèchement des sols et des végétaux. Pour cette raison, notre territoire est soumis depuis 2015 à un arrêté préfectoral qui interdit formellement, toute l'année, le brûlage des déchets verts. Mais il existe bien d'autres causes de départs de feux : mégots de cigarettes, pot d'échappement de voiture chaud qui provoque une étincelle, barbecue, utilisation d'outils de jardinage ou de

bricolage... Un minimum de précautions est donc nécessaire, d'autant plus que notre territoire ne dispose pas encore de dispositif DFCI (Défense des Forêts Contre les Incendies), qui prévoit par exemple des voies permettant aux services de secours d'intervenir en tous lieux, rapidement et en toute sécurité. Il existe cependant une obligation légale de débroussaillage.

La gestion forestière s'organise. Pour accompagner les propriétaires forestiers privés (95 % des forêts du territoire), une Association Syndicale Libre (ASL) est d'ailleurs en cours de création, sous la houlette du CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière). « Seulement 18 % des forêts sont dotées d'un document de gestion durable, pourtant indispensable. L'association accompagnera tous les propriétaires pour les aider à mieux connaître et mieux gérer leurs forêts », conclut Vincent Fidon, technicien forestier au CRPF. ■

Vous êtes propriétaire forestier ? N'hésitez pas à vous rapprocher du CRPF pour intégrer l'association en cours de constitution. L'aide apportée est très large : accompagnement technico-administratif, questions juridiques et légales (coupes par exemple), conduite des peuplements, fiscalité (droit de mutation/transmission), aides financières, liste des acheteurs potentiels et opérateurs locaux pour la vente des bois...

Contact : Vincent Fidon
vincent.fidon@cnpf.fr / 07.62.67.29.20

L'INFO EN +

Témoin d'un départ de feu ?

- . Composer immédiatement le 18 ou le 112 pour avertir les sapeurs-pompiers ;
- . Donner un maximum d'informations pour le localiser
- . Ou définir un point de rendez-vous sécurisé pour guider les premiers intervenants au plus près des lieux.

POUVOIR d'achat

Les toilettes sèches : une solution facile et économique !



Les sanitaires représentent le deuxième poste de dépenses en eau des foyers (environ 20 % de la facture totale). Alors face aux questions environnementales mais également économiques, les toilettes sèches deviennent une alternative de poids pour nos maisons. Elles permettent d'économiser les 8 à 10 litres d'eau utilisés par chasse d'eau tirée, soit jusqu'à 40 litres par personne et par jour ! Elles évitent aussi les coûts de la vidange d'une fosse toutes eaux, et sont la solution d'assainissement non collec-

tif la plus économique pour une installation neuve complète, avec des coûts parfois divisés par 4... L'équipement est en outre minime, et peut même être 'fabriqué maison' : il suffit d'avoir, sous une caisse servant de toilettes, une cuve (un seau) avec de la sciure de bois, et un endroit dans le jardin où la vider régulièrement (compost avec des restes de végétaux par exemple). Pour l'aire de stockage extérieure, la réglementation indique que « les sous-produits issus de l'utilisation de toilettes sèches doivent être valorisés sur la parcelle, et ne générer aucune nuisance pour le voisinage, ni pollution ». Peur des odeurs ? Il suffit de mettre assez de sciure (en général 20 litres/50 utilisations). Pour les toilettes sèches qui séparent les urines et les fèces, les urines doivent rejoindre la filière de traitement des eaux ménagères (cuisine, salle de bains). C'est cette conformité qui peut être vérifiée par les services d'assainissement de l'agglo. ■

engagement citoyen

Les projets d'Énergies Cœur de Corrèze prennent forme

La jeune Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Énergies Cœur de Corrèze avance ! Une convention a été signée pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle polyvalente de Naves, actuellement en travaux. Sitôt terminés, et une fois le raccordement effectué par Enedis, les panneaux seront posés. Et plusieurs autres projets sont à l'étude. La société coopérative, membre du réseau des Centrales Villageoises (sociétés locales à gouvernance citoyenne qui associent citoyens, collectivités et entreprises locales) a vocation à développer ses activités sur l'ensemble de l'agglo, et souhaite élargir son sociétariat (qui réunit aujourd'hui 145 citoyens, 11 communes et 2 entreprises).

Plus d'infos : 05 55 26 60 16 / 06 70 48 27 18
coeurdecorreze.centralesvillageoises.fr

EN BREF



Assainissement non collectif : les contrôles à venir

Depuis le 9 mai et jusqu'au 22 juillet, des contrôles des installations d'assainissement non collectif sont menés sur la commune de Chameyrat. Du 15 septembre au 18 novembre, ces contrôles concerneront la commune de Favars. Il s'agit de contrôles réglementaires qui doivent avoir lieu tous les 8 ou 10 ans. Objet de ces contrôles : vérifier l'état de bon fonctionnement de l'installation de l'assainissement non collectif, apporter des conseils à l'usager et valider la conformité, ou non, de cette installation.

Pour toute demande d'informations complémentaires, contacter le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de Tulle agglo au : 05 55 20 67 07

Objectif : décrocher des étoiles

Un état des lieux des pratiques environnementales menées par l'agglo, dans tous les domaines où elle intervient (services, projets, actions...) est en cours. Objectif : devenir un « Territoire engagé Transition écologique » et obtenir les 2 labels « Climat Air Énergie » et « Économie circulaire ». Et, au final, décrocher des étoiles pour chacun d'eux (selon le même principe par exemple que le label « village fleuri ») ! Depuis fin 2021, Tulle agglo s'est ainsi engagée dans une stratégie globale d'amélioration continue pour la transition écologique.

30

Le nombre de personnes qui va nettoyer la rivière Corrèze le 15 juin prochain. Organisée par le Kayak Club Tulliste (KCT), cette opération programmée chaque année veille à sauvegarder la qualité des rives et des eaux de la Corrèze. Cette manifestation compte pour partenaires pour cette édition 2022 les jeunes de la Maison des ados de Tulle ; des éco-délégués du collège Victor Hugo seront également présents. La Corrèze leur dit merci !

LOISIRS ET SERVICES

ZOOM SUR VOTRE ÉTÉ AU CENTRE AQUA

Après deux années perturbées
par la COVID, l'été 2022 s'annonce
sous de meilleurs auspices...

Le centre aqua prépare donc ces
semaines estivales avec impatience.

Entre nouveautés et rendez-vous
incontournables, présentation
de ce qui vous attend.

À chaque printemps, les mêmes rituels reprennent pour les agents du centre aqua et les prestataires : vidange des bassins extérieurs, nettoyage du carrelage, des plages, remise en état des espaces verts... Cette année, pas de gros travaux. L'hiver plutôt doux aura épargné les bassins extérieurs, quelques retouches auront suffi. L'espace végétal au niveau du parking a été entièrement refait par l'entreprise Sève Paysages et la passerelle extérieure a été rénovée et relookée. Ouverts depuis le 21 mai, les bassins extérieurs le resteront jusqu'au 30 septembre et le coin lecture, quant à lui, réouvrira ses portes le 2 juillet, en partenariat avec la médiathèque intercommunale Éric Rohmer.

L'INFO EN +

7/7

Du 2 juillet et jusqu'au 31 août,
le centre aqua est ouvert
du lundi au dimanche
de 10h30 à 20h30.



CETTE ANNÉE LA RÉACTIVITÉ DES ÉQUIPES ET DES PRESTATAIRES A PERMIS
UNE OUVERTURE ANTICIPÉE DES BASSINS EXTÉRIEURS.

2

Séances événements de crossfit sont programmées cet été : les vendredis 29 juillet et 26 août à 18h45.

130

Enfants pourront bénéficier des cours de natation cet été au centre aqua : 60 lors des stages d'apprentissage et 70 pour les stages de perfectionnement.

65

Séances de natation au total sont programmées cet été, réparties comme suit : 30 d'apprentissage, soit 36 stages de 10 séances et 35 de perfectionnement, soit 7 stages de 5 séances.

30

Les bassins extérieurs resteront ouverts jusqu'au 30 septembre. Histoire de prolonger un peu l'été...



Côté animations, les maîtres-nageurs-sauveteurs vous proposent, en plus des rendez-vous habituels de l'été, 3 nouveautés : pour les adultes, deux séances événements de crossfit et un aquafitness tous les jeudis ; et pour les enfants, des stages de perfectionnement en natation, en plus des stages d'apprentissage.

Le programme

Activités :

Aquafitness (petit bain) : jeudis à 12h20 (nouveau) & lundis et mercredis à 19h15

Cross tonic : vendredis 29 juillet et 26 août à 18h45 (nouveau)

Aqua mômes : samedis de 10h30 à 12h

Parcours gonflable : mercredis et vendredis de 14h à 18h30

Aquagym : mardi à 11h15 dans le grand bain

Openbike (en autonomie, sur réservation selon planning)



Stages apprentissage de la natation, dès 6 ans (certificat médical obligatoire) : 10 séances consécutives. Du lundi au vendredi de 9h45 à 10h30. Tarif : 90 € entrées comprises. Du lundi 11 au vendredi 22 juillet ; du lundi 25 juillet au vendredi 5 août ; du lundi 8 au vendredi 19 août.

Stages perfectionnement des nages, dès 6 ans (certificat médical obligatoire) : 5 séances consécutives du lundi au vendredi (jours fériés inclus), de 13h30 à 14h15. Tarif : 75 € entrées comprises. Du 11 juillet au 26 août, soit 7 stages d'une semaine. ■

Saison sportive 2022/2023

Bien préparer la rentrée !

Après les excès de l'été, voilà venu le temps de se reprendre en main. Et pour cela, le centre aqua vous ouvre grand ses portes ou ses lignes à l'eau. À noter donc d'ores et déjà dans vos agendas les rendez-vous de la rentrée :

- Jeudi 1^{er} septembre : reprise des horaires d'ouverture habituels*
- Lundi 5 septembre, reprise du programme annuel des activités
- Du 6 au 16 septembre : tests et inscriptions aux cours de natation adultes et enfants (aux heures et jours des cours)
- À partir du mardi 20 septembre : reprise des cours de natation adultes et enfants. ■

Horaires d'ouverture (hors vacances scolaires) : Lundi, mardi, jeudi et vendredi 11h à 13h45 & 15h45 à 20h ; mercredi 11h à 13h45 & 15h à 20h ; samedi 10h à 12h30 & 15h à 20h ; dimanche 9h à 13h.

Programme et infos : www.agglo-tulle.fr/vie-pratique/sport-et-loisirs/centre-aqua/bienvenue-au-centre-aqua - 05 55 20 08 08 - centre.aqua@tulleagglo.fr

SE RAFRAÎCHIR SUR L'AGGLO...

SÉLECTION DES BAIGNADES SURVEILLÉES CET ÉTÉ

Seilhac

Lac de Bournazel

Plage surveillée du 9 juillet au 28 août
de 14h à 19h par des BNSSA.

Jeux pour enfants / terrain de volley /
pêche / activités proposées par Esprit nature
+ téléski nautique, location de pédalos,
paddle, planche à voile / snack buvette.

Petit + : Fête du 14 juillet au lac côté plage.

Diverses animations, banda, jeux, fête
foraine, repas du soir (cochon à la broche)
puis DJ DISCO. Vide grenier (réservation
06 32 15 83 13) toute la journée et bal gratuit
animé par DJ Steph...

Pas besoin d'avoir la mer pour
profiter de plaisirs aquatiques.

Notre territoire compte 1 388 mares
et plans d'eau soit une surface
cumulée de 4,87 km² et plus
de 2 280 km de cours d'eau.

Une véritable richesse qui permet
chaque année de proposer de
nombreuses activités. Voici un petit
tour d'horizon des coins rafraîchissants
du territoire. Précision tout de même,
pour établir cette cartographie, le
TaM a sélectionné les plans d'eau
et piscines surveillés, en s'appuyant
sur les informations transmises par les
communes. La liste n'est donc pas
exhaustive. D'autres coins secrets
restent à parcourir. ■



Lagraulière

Piscine municipale

Grand bassin et pataugeoire.

Ouverte tous les après-midi
de 15h à 19h30 en juillet et août.

Surveillance par un
maître-nageur-sauveteur diplômé
aux horaires d'ouverture de la piscine, avec
possibilité de prendre des leçons de natation.
Glaces et boissons en vente sur place.

Petit + : La médiathèque Marimar
de Lagraulière propose
des lectures d'albums aux enfants.

Les 11, 18 et 25 juillet
de 16h à 17h ;

les 12, 19 et 26 juillet
de 17h à 18h.

Gratuit.

Chamboulive

Plan d'eau de la Fontalavie

Plan d'eau de plus de 3 ha entièrement consacré à la baignade avec plage aménagée, aire de jeux, aire de pique-nique.

Baignade surveillée tous les jours sauf le lundi de 14h à 18h30 en juillet et août.

Saint-Salvador

Étang du Pré Chaton

Plan d'eau de 2 ha : pêche et baignade. Tables de pique-nique, à proximité du camping municipal. Baignade surveillée du 2 juillet au 28 août, de 13h30 à 19h30 (sauf le mardi).

Corrèze

Piscine municipale

Bassin chauffé. Surveillée par un maître-nageur-sauveteur. Ouverte du 1^{er} juillet au 31 août, de 14h à 20h.



Le Chastang / Aubazine

Base de loisirs du Coiroux

Ouvert toute l'année. Baignade surveillée du 9 juillet au 21 août de 13h à 19h. Restauration, golf, activités nautiques, pêche, terrains de sports (volley, rugby, foot tennis, aire de fitness...), accrobranche...

Plus d'infos : www.golf-coiroux.com

Clergoux

Étang du Prévot

Baignade surveillée du 14 juillet au 15 août, tous les jours (sauf lundi) de 13 à 19h. Snack et restauration rapide sur la période. Plage, pelouse et aire de pique-nique.



AXEL OGER

Sous bonne garde !

Il fait partie des 18 candidats qui ont passé fin avril leur examen du BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique).

Et, dès le 5 août, sitôt atteint sa majorité, Axel Oger surveillera vos baignades à la piscine de Corrèze. Son premier « job d'été » ! Pourtant, la natation n'était pas son fort. Sportif (6 ans de badminton et de course à pied ; athlétisme), ce fils de gendarme et petit-fils de pompier a cependant toujours eu dans son ADN le feu sacré pour « protéger et sauver les autres ». « Il n'y a pas besoin d'être un nageur olympique pour s'inscrire et réussir les épreuves. Savoir nager est bien sûr indispensable, mais ensuite la formation que nous recevons nous permet de progresser et d'affronter toutes les situations ».

L'ancien chef des Jeunes secouristes de son collège en 3^e retrouve là tout ce qu'il aime : « l'esprit d'équipe, voire de corps comme chez les militaires », le dépassement de soi et le secours à autrui. « Dans notre formation, nous faisons les deux de front : les cours de natation, et les cours de secourisme. Grâce à cela, je suis fin prêt ». Son avenir ? Axel souhaite faire des études d'ingénieur, idéalement dans la robotique. Et aussi, devenir pompier volontaire !

Le SDIS est régulièrement à la recherche de BNSSA. Chaque été, il recrute entre 70 et 80 saisonniers pour assurer une quarantaine de postes sur une vingtaine de sites en Corrèze. Plus d'infos : www.sdis-19.com



HUGO, LOUYSE, MAÏLINE, MILAN, ARTHUR ET JADE, ENCADRÉS PAR SYLVIE LOPEZ (DIRECTRICE DE L'ÉCOLE), LAURIANE GAILLAC & LAURETTE MAZEUX (CONSEILLÈRES MUNICIPALES), ÉRIC LAVAUD (AGENT TECHNIQUE) ET MÉLINDA GOURDAIN (ANIMATRICE PRÉVENTION TRI À TULLE AGGLO).

tri des déchets

À SAINT-CLÉMENT, LE CMJ LANCE UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

« Les Enfants (presque) Zéro déchets » de Saint-Clément ont mené leur enquête sur les déchets qui jonchaient le sol, sur et autour du city stade. Et décidé d'agir. Leurs messages chocs s'afficheront bientôt sur la zone.

Hugo (10 ans), Louyse (10 ans), Maïline (9 ans), Milan (10 ans), Arthur (11 ans) et Jade (11 ans) sont scolarisés en CM1 et en CM2 à l'école des 4 Saisons de Saint-Clément et composent également le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de la commune. Une joyeuse équipe, mais très sérieuse aussi ! Ils n'ont pas hésité à mener une opération commando sur le city stade... après avoir remarqué quelques incivilités autour des déchets !

Au final, 19 types de déchets ont été recensés. « Nous avons vraiment été surpris de trouver autant de déchets par terre », s'exclame Hugo. Bouteilles, cartons, sachets de bonbons, bouts de verre... « Il y avait même des mégots de cigarette ! », s'indigne Jade. Cette collecte leur a permis de catégoriser

chacun de ces déchets en fonction de sa matière et de son caractère recyclable, ou non. Puis d'imaginer une campagne de sensibilisation à destination des usagers du city stade avec des formules chocs pour marquer les esprits.

En tout, quatre messages clés seront ainsi placardés, tel que « Ton masque, franchement mets-le dans ton sac ». Ces messages seront visibles sur des affiches, qui préciseront bien sûr la poubelle appropriée pour chaque déchet. Le CMJ va même fabriquer un panneau de « basket-tri » : un panneau de basket avec deux paniers (un noir et un jaune) qui permettra, là encore de manière ludique et pédagogique, d'indiquer la bonne poubelle pour chaque déchet. ■



DES SPÉCIALISTES VOUS ACCUEILLEN ET VOUS GUIDENT DANS VOS DÉMARCHES.

habitat

VOTRE MAISON DE L'HABITAT OUVRE SES PORTES

Votre nouvel espace d'accueil et de conseils pour votre logement ou votre projet habitat ouvre ses portes ce mois-ci. Service humain de proximité, situé au cœur de Tulle pour en faciliter l'accès à tous, la Maison de l'Habitat est un service public gratuit de Tulle aggro qui facilite et accompagne toutes les démarches pour bien se loger sur l'ensemble du territoire. Lumière sur ce nouvel outil.

À partir du 15 juin, la Maison de l'Habitat, située 2 rue François Bonnélye dans le centre de Tulle, ouvre ses portes et concrétise ainsi un projet majeur pour l'habitat. Ce nouvel outil est un levier fort pour l'ensemble des habitants des 43 communes de l'agglo.

La Maison de l'Habitat a deux ambitions : faciliter l'accès aux bons interlocuteurs pour mobiliser toutes les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre et permettre un accueil humain pour faciliter les démarches.

Finis donc, le casse-tête administratif et déshumanisé : la Maison de l'Habitat vous accueille, du

lundi au vendredi, dans un cadre chaleureux, lumineux et fonctionnel. Conçu pour être collaboratif, ce lieu est la porte d'entrée pour répondre à toutes vos questions sur l'habitat. Besoin de conseils ou d'un soutien financier pour mener à bien votre projet ? Réglementation, autorisations diverses, aides économiques ou fiscales... : les experts de la Maison de l'Habitat sont à votre disposition pour vous accompagner, sans frais, du début jusqu'à l'aboutissement de vos démarches.

Retrouvez dans ce dossier un aperçu des services proposés et tous les détails pratiques pour y accéder. ■

AU SOMMAIRE

- .20** Services et fonctionnement de la Maison de l'Habitat
- .22** Interview d'Ana Maria Ferreira, vice-présidente de Tulle aggro, en charge de l'habitat
- .23** Ce qu'il faut retenir



services et fonctionnement

Guichet unique pour questions multiples

Les services proposés à la Maison de l'Habitat sont gratuits pour l'ensemble des habitants des 43 communes du territoire de Tulle agglo. En particulier, l'accès aux nombreuses aides financières y est facilité. Petit tour d'horizon des services disponibles !

Désormais, où que vous habitez sur la communauté d'agglomération de Tulle, la Maison de l'Habitat est votre nouveau service public pour toutes vos démarches en matière d'habitat sur le territoire : investissement, accession à la propriété, travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation pour permettre le maintien à domicile... Quel que soit votre projet, la Maison de l'Habitat est là !

La première étape est identique pour tous les visiteurs : une fois franchi le seuil de la porte, l'accueil par deux conseillères spécialisées, qui sauront vous écouter, prendre en charge votre dossier administratif et vous orienter en fonction de la nature de votre demande. Ensuite, les services proposés varient bien sûr en fonction de votre besoin : chaque situation et projet étant par définition uniques, l'accompagnement est individualisé.

Pour tout projet de rénovation ou de lutte contre la précarité énergétique, les propriétaires (occupants ou bailleurs) y bénéficient, entre autres, de l'accompagnement gratuit de l'Espace Conseil France Rénov'ou encore de l'accompagnement proposé dans les dispositifs de l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) et son volet de renouvellement urbain (OPAH-RU)*.

En fonction de l'état d'avancement du projet et du niveau de connaissance du demandeur, l'accompagnement peut consister en une simple aide ponctuelle, des conseils de premier niveau d'ordre juridique, financier ou social, par exemple. Mais il peut aussi être mené de bout en bout : évaluation de la performance énergétique du logement ; aide à la définition de travaux de rénovation adaptés, avec des conseils techniques sur



les matériaux et équipements à envisager (avec analyse de devis pour conformité aux critères d'obtention des aides) ; recensement des aides et financements spécifiques mobilisables (ex. : aides de l'agglo, primes exceptionnelles type CEE, subvention du département, dispositifs de l'ANAH, Ma Prime Renov', etc.)... jusqu'à l'élaboration et l'obtention du financement !

Pour tout projet d'adaptation de l'habitat lié à une perte d'autonomie, la Maison de l'Habitat permet, là encore, de rencontrer des spécialistes qui sauront vous guider dans chaque étape clé du processus, depuis la visite et l'audit du logement... jusqu'à la réalisation des travaux et leur financement avec un taux maximum de prise en charge. Enfin, les personnes en quête d'un logement social pourront également s'inscrire et faire leurs démarches sur une borne SNE (Système National d'Enregistrement) installée sur place, et échanger avec des conseillers pour mener à bien leurs démarches. ■

* Le CPIE assure l'animation de l'Espace Conseil France Renov'. SOLIHA est l'opérateur de Tulle agglo pour l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) et la SELI, l'opérateur pour l'OPAH-RU (le volet de renouvellement urbain).



ÉOLE PLANCHEZ ET CLÉMENT FOURNAJOUX (CI-DESSOUS), CONSEILLERS RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU CPIE DE LA CORRÈZE.



70 % des propriétaires occupants et l'ensemble des propriétaires bailleurs du territoire sont éligibles à différentes aides pour améliorer le confort de leurs logements ; des aides souvent cumulables qui peuvent permettre de financer jusqu'à 80 % des travaux.

L'INFO EN +



Maison de l'Habitat

2 rue François Bonnélye
19100 Tulle
05 55 20 67 01
habitat@tulleagglo.fr
maison-habitat.agglo-tulle.fr

Horaires

Lundi au vendredi :
9h-12h et 14h-18h.

interview

LA MAISON DE L'HABITAT, UN EXEMPLE CONCRET DE RÉHABILITATION

Le parc de logements dans l'agglomération de Tulle concentre plusieurs points d'amélioration, prioritaires pour les élus. La Maison de l'Habitat permet d'offrir un point d'information et d'accompagnement unique. Même son lieu d'implantation, pratique et symbolique, ne doit rien au hasard...



Ana Maria Ferreira

Vice-présidente de Tulle agglomération en charge de l'Habitat, de la Politique de la Ville et des Gens du Voyage

En quoi la question de l'habitat reste-t-elle si importante pour notre territoire ?

Pour mémoire, Tulle agglomération a mis en place un Programme Local de l'Habitat (PLH), pour la période 2020-2026. Dans ce cadre, un état des lieux avait mis en lumière plusieurs réalités, qu'il était urgent de traiter. Pour n'en citer que quelques-unes : un parc de logements anciens et énergivores, qui placent beaucoup de ménages dans des situations de précarité et de vulnérabilité énergétique ; une vacance résidentielle importante et de longue durée ; des logements à adapter aux situations de perte d'autonomie, ou encore la présence d'un habitat indigne et dégradé qui nécessite un traitement... L'agglomération a alors engagé une politique volontariste et ambitieuse pour y remédier, avec notamment une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU), qui allie l'accompagnement et les aides financières à destination des habitants concernés.

En quoi la Maison de l'Habitat est-elle « un plus » ?

Il existe tellement d'aides que s'y retrouver est devenu une lutte. Trop d'administrations, d'interlocuteurs à solliciter et de documents à comprendre et remplir... La Maison de l'Habitat a vocation à apporter un service humain à tous les habitants. Car rien ne remplace l'interaction humaine ! Il faut faciliter à tous l'accès aux informations et aux aides ; n'oublier personne dans ses droits est l'ambition de la Maison de l'Habitat.

En quoi l'emplacement de la Maison de l'Habitat était-il aussi un enjeu ?

Pour répondre au mieux à ces missions, la Maison de l'Habitat devait être visible, facilement identifiable et bien sûr accessible. Le choix de la ville-préfecture, cité administrative centrale, s'est très vite imposé : une grande majorité d'habitants du territoire y viennent déjà pour leurs diverses démarches du quotidien. Il était aussi essentiel que la Maison de l'Habitat se positionne dans un quartier en profonde mutation afin d'initier une volonté de redynamisation d'un centre ancien. Les qualités architecturales de ce bâtiment, situé rue Bonnelye, offrent un espace de 240 m², aménagé avec divers bureaux permettant un accueil dans de bonnes conditions et de bons espaces de confidentialité. ■

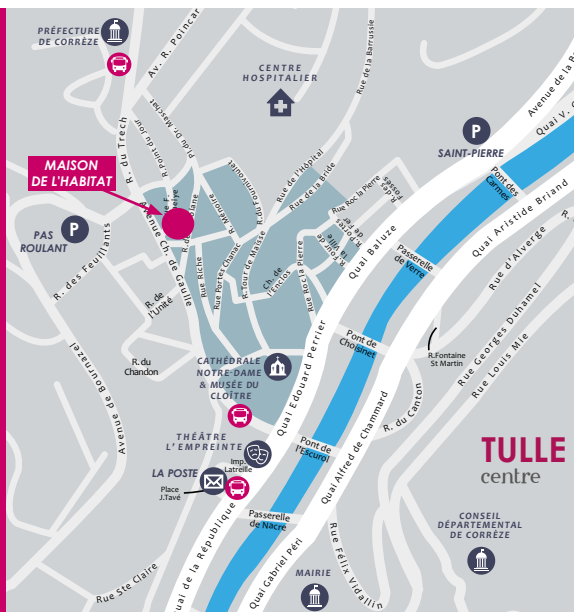


Fabrice Marthon

Adjoint de Tulle délégué à l'Urbanisme, à Action Cœur de Ville et au Logement et Conseiller communautaire délégué à la Politique locale du commerce et de l'Artisanat

Lorsque la Ville de Tulle a été retenue dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, nous avons été immédiatement convaincus de la nécessité de décliner les futurs dispositifs à l'échelle du territoire de l'agglo. Un centre-ville et un centre-bourg représentent le cœur de nos communes, où que nous nous trouvons ; un des premiers leviers d'attractivité avec l'emploi, les services et équipements, c'est le logement et la qualité de l'habitat que l'on peut y trouver. Afin de réduire la vacance et d'attirer de nouveaux habitants, il est nécessaire d'investir massivement pour le logement, ce qui représente d'importantes retombées pour nos entreprises, artisans et commerçants locaux et qui permet aussi d'agir sur la consommation énergétique des logements. Un investissement vertueux, nécessaire et efficace à bien des égards.

LE LIEU D'INSTALLATION DE LA MAISON DE L'HABITAT, EN PLEIN CŒUR DU CENTRE ANCIEN DE TULLE, ACTUELLEMENT EN PLEINE MUTATION, NE DOIT RIEN AU HASARD.



80 %

C'est le taux maximum possible de prise en charge sur le montant total des travaux, grâce au cumul des aides financières disponibles : État, ANAH, Tulle agglo, Département et communes (la participation des communes s'inscrit dans le cadre de l'OPAH-RU à Cornil, Corrèze, Laguenne-sur-Avalouze, Sainte-Fortunade et Tulle).

Facilité

Un guichet unique à accès multiples !

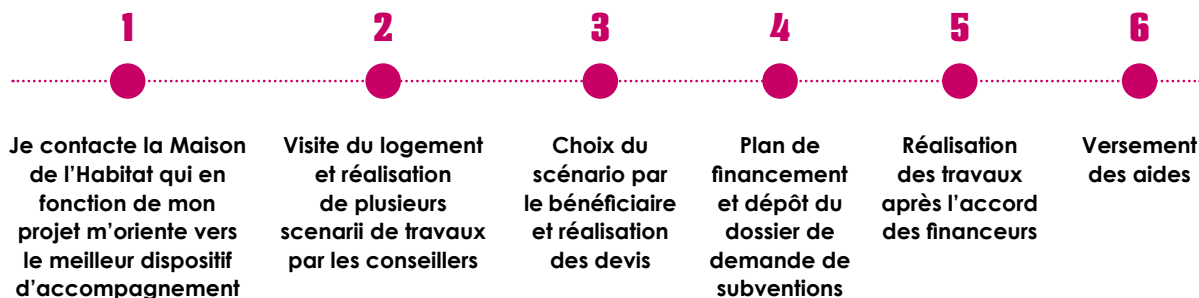
La Maison de l'Habitat, 2 rue François Bonnelye à Tulle, accueille le public du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Pour connaître les permanences des différents opérateurs (CPIE, OPAH, OPAH-RU) ou prendre rendez-vous, la Maison de l'Habitat peut également être jointe au 05 55 20 67 01.

Une plateforme numérique spécifique, complète le dispositif d'information : maison-habitat.agglo-tulle.fr

Ce qu'il faut retenir

Aide personnalisée

La plupart des aides financières sont soumises à conditions (conditions de ressources, nature et objectif des travaux, ancienneté du logement...) et un certain nombre de critères doivent être respectés pour leur versement. Exemple : seuls les projets non commencés peuvent être financés. Pour éviter le faux pas, avant de démarrer votre projet, poussez la porte de la Maison de l'Habitat !



énergies renouvelables

UNE POLITIQUE VOLONTARISTE, AU BÉNÉFICE DE TOUS

Le contexte actuel, marqué par la flambée des prix de l'énergie, du gaz et de l'électricité, conforte la nécessité de préparer le territoire aux enjeux de consommation d'énergie. Plus qu'une simple adaptation, Tulle aggro mène une politique énergétique volontariste et s'en sert comme levier pour le développement économique territorial.

Le saviez-vous ? Le chauffage représente 50 % de nos consommations énergétiques. À l'heure où les prix du gaz et de l'électricité (entre autres) s'enflamment, toute solution alternative est donc la bienvenue. Fortement impliquée depuis des années dans le domaine de la transition écologique et énergétique, l'agglo de Tulle s'est assignée un objectif ambitieux : devenir d'ici 2050 un territoire dit « à énergie positive », c'est-à-dire qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme.

Pour cela, l'agglo mise sur le développement des énergies renouvelables thermiques, autrement dit sur la production de chaleur renouvelable, grâce au bois-énergie, au solaire thermique ou encore à la géothermie (chaleur issue de la terre). Une première étude, réalisée à l'échelle de l'agglo en perspective d'un contrat de développement territorial 2021-2023, a en effet démontré les ressources importantes dont elle dispose, avec notamment un potentiel fort de bois bocager mobilisable et un gisement d'environ 1 350 kWh/m²/an en ressource solaire !

Le choix de miser sur ces chaleurs renouvelables présente de nombreux atouts, au bénéfice de tous. Cela permet par exemple de renforcer l'in-

dépendance énergétique de notre territoire. Surtout, cela permet de faire appel à des ressources locales et de générer des retombées économiques significatives pour le territoire (plus de 800 000 € d'aides mobilisables sur le territoire au titre du Fonds Chaleur de l'Ademe et 1,48 M€ d'investissements dans l'économie locale : travaux, études, etc.).

S'il s'adresse avant tout aux communes et aux entreprises, directement impliquées, ce projet participe donc pleinement au développement local : filières intégrées, création d'emplois pérennes et non délocalisables, maîtrise des coûts, retombées locales via le portage par des sociétés citoyennes... ■

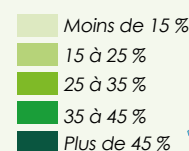
L'INFO EN +

hectares de forêt entretenue équivalent à 1 000 tonnes de « bois-énergie », ce qui correspond à un emploi local non délocalisable créé ! À l'échelle de l'agglo, les cinq premières communes engagées dans des projets « bois-énergie » ont déjà dépassé ce seuil. Avec Chamberet (40 tonnes de bois consommées), Chamboulive (165), Saint-Clément (175), le centre aqua de Tulle aggro (640) et Uzerche (195), le total atteindra ainsi 1 215 tonnes de bois consommées par an, soit 24 hectares de forêt entretenue.

Les Ressources

Un taux de boisement de plus de 45 %...

Taux de boisement départemental en Nouvelle-Aquitaine

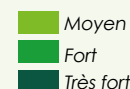


Source : IGN 2018.

Avec :

- . Ressource forestière à potentiel très élevé sur un rayon de 100 km.
- . Filière biomasse organisée localement.
- . Ressource bocagère à potentiel très élevé sur un rayon de 30 km.

Le potentiel de bois bocager mobilisable en Corrèze par EPCI, dont Tulle aggro



Les Objectifs

Sur 3 ans : atteindre 2 313 MWh produites par énergies renouvelables*.



Grâce à :

- . 1 0 89 kW d'installations bois
- . 278 kW d'installations géothermiques
- . 116 m2 de panneaux solaires



*Scénario de projets à développer sur le territoire. Hypothèse de travail.



Éric Bellouin

Vice-président de Tulle agglo en charge de la Transition écologique et énergétique

"La tâche est immense au regard du défi que nous devons relever : « Être un territoire à énergie positive en 2050 ! Produire plus d'énergie que nous n'en consommons ! ». Impossible ? Non ! Difficile ? Peut-être, si nous ne faisons que subir les injonctions réglementaires et les dures réalités climatiques ou économiques, et si nous ne nous mettons pas en position de transformer en force ce qui apparaît comme une faiblesse. Cette transition, trop souvent punitive, doit être positive pour nous tous et il n'appartient qu'à nous qu'elle le devienne. Le coût de l'énergie doit baisser et devenir un gain. Comment ? En créant des emplois aussi bien dans la production énergétique (photovoltaïque, biomasse...), agricole (diversification pour tendre vers l'autonomie alimentaire, production de matériaux bio sources), ou dans la formation (développement du Pôle formation bâtiment et génie climatique) et dans le bâtiment (rénovation thermique), en faisant faire des économies (chauffage, transport, éclairage). Le chantier est commencé, ensemble faisons qu'il continue et même accélère, pour le bien et l'avenir de tous." ■



Recensement

À la recherche des projets des communes et des entreprises

Dans le cadre du Contrat de Développement Territorial ENR (CDT Énergie renouvelable), l'agglo recense actuellement tous les projets existants ou à venir des communes et des entreprises.

Objectif : structurer et organiser la montée en puissance de la filière d'énergie renouvelable thermique sur le territoire et accompagner l'émergence et la réalisation d'installations à l'aide de subventions. ■

Contact : Service Climat Air Énergie de Tulle agglo : Loïc Dudouit
07 88 82 02 03 / loic.dudouit@tulleagglo.fr

zoom sur l'actualité des communes de l'agglo

LE TERRITOIRE : TOUTES LES INFOS ET LES RENDEZ-VOUS

espagnac

Toutes les démarches administratives à la Maison France Services



La Maison des services était déjà un lieu d'animations et de services central dans la vie d'Espagnac : bureau de poste, bibliothèque, accueil de différentes activités de loisirs et de commerces...

Depuis le 2 mai dernier, elle vient d'intégrer le réseau des Maisons France Services, labellisées par l'État, et devient le guichet unique pour toutes les démarches administratives du quotidien, quels que soient l'organisme et le sujet concernés (assurance retraite, assurance maladie, finances publiques, MSA, CAF, papiers d'identité, pôle emploi, etc.) ; une offre de services qui s'étend également aux communes avoisinantes. ■

Renseignements : Maison France Service d'Espagnac - 8, rue du 8 Mai - 19150 Espagnac - 05 55 29 23 76

L'espace de loisirs de Sainte-Fortunade est né !



Projet important de la commune, le nouveau complexe de loisirs comprend un skate-park, un mini parcours de santé, 2 tables de ping-pong, un terrain de pétanque, une aire de jeux pour enfants et deux aires de stationnement : l'une de 80 places environ et l'autre de 6 places pour les camping-cars.

Cet espace de loisirs complète les structures existantes (2 terrains de foot, 1 cours de tennis et 1 terrain multisport). Tulle agglo a participé à son financement à hauteur de 20 000 €.



réduction des déchets

Et si on compostait ensemble ?

Le service collecte et valorisation des déchets (SCVD) de Tulle agglo et 12 communes* du territoire se sont engagés dans un projet collectif : le compostage partagé ! Saviez-vous que vos déchets de cuisine, qui représentent 30 % de votre poubelle, sont composés à plus de 70 % d'eau ? Et que lorsque ces mêmes déchets de cuisine sont jetés aux ordures ménagères, ils sont incinérés ? Par conséquent, on brûle de l'eau... Absurde n'est-ce pas !? C'est donc pour proposer des solutions simples et utiles que l'agglo et les communes s'engagent en faveur du compostage partagé. Cette action permet à tous de valoriser ses déchets de cuisine. « Partagé », cela signifie quoi ? Partager un lieu, du matériel, mais aussi des moments entre voisins et par la suite un amendement pour les sols, jardins, plantations... Le compostage collectif ou partagé permet d'allier l'utile à l'agréable ! Pour mener à bien ces projets, le SCVD et les communes recherchent des personnes volontaires pour participer et animer la vie de ces futurs sites (1 par commune) et également des référents (des personnes prêtent à donner un peu plus de temps contre une formation de 2 demi-journées) pour le bon fonctionnement du site et la transmission des connaissances aux nouveaux participants. ■

* Favars, Tulle Baticoop Virevialle, Chanteix, Eyrein, Orliac-de-Bar, Chanac-les-Mines, Le Lonzac, Espagnac, La Roche-Canillac, Saint-Clément, Saint-Martial-de-Gimel, Chameyrat.

L'INFO EN +

Intéressés ? Vous pouvez contacter la mairie de la commune ou notre animatrice prévention tri et maître composteur au 06 37 24 14 25 ou à karine.henrion@tulleagglo.fr



EN BREF

La collecte des déchets à l'heure d'été

Du 1^{er} juillet au 31 août, la collecte des déchets se met à l'heure d'été ! En effet, la collecte des ordures ménagères aura lieu toutes les semaines pour les communes de Bar, Beaumont, Champagnac-la-Prune, Espagnac, Gros-Chastang, Gumont, La Roche-Canillac, Les Angles-sur-Corrèze, Le Chastang, Marc-la-Tour, Orliac-de-Bar, Pandrignes, Pierrefitte, Saint-Bonnet-Avalouze, Saint-Pardoux-la-Croisille, Saint-Paul, Saint-Salvador et Vitrac-sur-Montane.

Les déchetteries sont ouvertes sur les horaires habituels. Elles sont en revanche fermées les jours fériés (14 juillet et 15 août) tout comme la plateforme de compostage à Saint-Mexant. Jusqu'au 31 octobre, celle-ci est également ouverte les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Concernant les jours fériés, le jeudi 14 juillet et le lundi 15 août, les collectes (ordures ménagères et emballages recyclables) sont maintenues sur les communes concernées.

Un nouveau marché à Cornil

La commune de Cornil a désormais un nouveau rendez-vous gourmand à vous proposer. Tous les vendredis jusqu'à la fin du mois d'août, de 17h à 19h, le marché s'installe place Dauzier dans le centre bourg.

Boulangerie, fruits et légumes, fromages, spécialités régionales, conserves, préparations culinaires... les choix ne manquent pas.

Vous êtes commerçants et vous souhaitez participer au marché ? Adressez-vous à la mairie au 05 55 27 20 12.

Laguenne-sur-Avalouze

Le parc de la Salvanie, nouveau joyau touristique

Petit à petit, le domaine de la Salvanie à Laguenne-sur-Avalouze, reprend vie. Désormais, Guennois et visiteurs peuvent profiter de la partie des jardins du manoir convertie en parc public (la partie privée devant accueillir un hôtel-restaurant) : le site a été aménagé en un lieu de balades (de 2 km), de jeux (pour enfants et adultes) et de pique-nique.

Ces travaux achevés (d'un montant de 423 670 €, dont 20 000 € versés par l'agglo au titre des équipements supra-communaux), la seconde phase va être lancée. Sont prévus : l'aménagement de la rive gauche de la Ganette, l'installation d'une tyrolienne et la plantation de vignes. ■

La naissance de ce nouveau lieu touristique sera célébrée au début de l'été, et à l'automne, pour renouer avec la traditionnelle fête des vendanges !

6

Le nombre de nationalités d'adoption à Gumont ! À Gumont, qui compte 10 villages avec le bourg et 100 habitants, pas moins de 6 nationalités différentes ont ainsi décidé de poser leurs valises pour y élire domicile. Ces Gumontois viennent d'Allemagne, d'Angleterre, de Belgique, d'Écosse, de Hollande et du Luxembourg. Et deux familles s'impliquent déjà dans la vie de la cité, notamment associative.

Pierrefitte

Cueillette de myrtilles



Tous les étés, le domaine du Claux à Pierrefitte accueille les amateurs de cueillette en ouvrant son verger de myrtilles. Marie et Hélène Loiseau, les deux sœurs aux commandes de cette

petite exploitation, ont assuré la transition en bio du verger et fournissent les marchés, commerces et restaurants de Corrèze pendant la saison avec leurs fruits et leurs confitures. L'objectif : travailler en local, avec les acteurs du territoire, dans le respect de l'environnement. Bordé de bois, d'un grand étang et de prés où broutent les chevaux de Marie Loiseau, également cavalière, le verger est un bel endroit où passer un moment gourmand en famille. ■

Pour en savoir plus : cueillette en saison du lundi au samedi de 7h à 12h, sans rendez-vous. Toutes les infos en consultant le compte Facebook Le Claux Myrtilles Bio ou Instagram le_claux_myrtilles



VOS rendez-vous de l'été

Un été riche en animations... et en émotions !

Chaque été, le programme concocté par les acteurs clés du tourisme sur l'agglomération se révèle imaginalif et très riche. Nature, sport, culture locale, dates festives... : toutes les occasions sont bonnes pour partager des moments forts et conviviaux, et profiter des joyaux de notre territoire !

L'INFO EN +

Office de Tourisme de Tulle en Corrèze : 05 55 26 59 61
www.tulle-en-correze.com

Antenne de Tulle

Toute l'année : lundi au samedi 9h30-12h30 et 14h-18h
 Juillet, août : lundi au vendredi 9h30-18h ; samedi 9h30-12h30 et 14h-18h ; dimanche 9h30-12h30

Antenne de Corrèze

7 mai au 30 septembre :
 lundi au samedi 9h30-12h30 et 14h-18h

Antenne de Gimel-les-Cascades

9 avril au 30 septembre :
 lundi au samedi 9h30-12h30 et 14h-18h
 Juillet, août : lundi au dimanche 9h30-12h30 et 14h-18h

Cet été encore, nul besoin de partir très loin pour s'offrir des moments d'exception ! L'Office de Tourisme de Tulle en Corrèze (OT) et ses partenaires vous proposent une large palette d'activités. Petit aperçu.

Des visites guidées pour tous les goûts !

Que vous aimiez les anecdotes historiques, les univers artistiques ou les visites ludiques à faire en famille, l'OT a tout prévu. Vous pourrez par exemple profiter des « indiscretions de la clampe » à Tulle (visite guidée dans le centre historique avec un guide qui partagera quelques rumeurs sulfureuses...), découvrir Gimel-les-Cascades à travers les œuvres de l'artiste peintre de la Belle Époque Gaston Vuillier, ou encore partir à la recherche du trésor perdu de Tintignac : une animation familiale sur le site archéologique de Naves pour les enfants qui, à l'aide d'une application, répondent à des énigmes pour, peut-être... finir par découvrir un trésor ! Autre expérience à vivre sur le site archéologique : sa visite en réalité augmentée, qui retrace les époques gauloise et gallo-romaine. Sans oublier les balades en forêt atypiques comme la balade contée dans la Vallée du Brezou à Lagraulière - Chanteix, avec deux intrépides savants qui vous en révéleront les richesses sur un air de musique festive...

Et si vous meniez l'enquête ? Du 13 juillet au 17 août, des chasses aux trésors sont organisées par Esprit Nature et l'OT de Tulle en Corrèze autour de cinq plans

d'eau du territoire (lac de Bournazel à Seilhac, plans d'eau de la Fontalavie à Chamboulive et du Coiroux à Aubazine - Le Chastang, étangs du Pré Chaton à Saint-Salvador et du Prévôt à Clergoux). Des aventures où l'adresse et la logique doivent permettre de trouver des indices pour élucider des mystères. Animations qui mêlent activités de pleine nature (canoë, kayak, slackline, etc.) et moments de partage autour d'un goûter une fois la mission accomplie !

Sans oublier tous les moments festifs de l'été !

Chaque jeudi soir, entre le 21 juillet et le 18 août par exemple, le Trech de l'été revient : des animations en début de soirée pour les enfants (guinguette ludique, etc.), qui laisseront place à un spectacle de rue et une soirée musicale, dans le centre historique de Tulle. Les apéros concerts égayeront aussi la ville, chaque vendredi entre le 8 juillet et le 26 août. Enfin, dernier aperçu de la très large palette des animations prévues cet été, à ne pas manquer pour les amoureux d'Histoire : les Nocturnes du Patrimoine du 18 août. Ou comment vivre, à la lueur des flambeaux, une odyssée vivante et spectaculaire à travers des siècles d'histoire, en plein cœur du quartier ancien de Tulle... avant de se retrouver sur la place de la cathédrale pour finir la soirée sur des rythmes endiablés ! ■

Retrouvez tout le détail dans le guide d'animations 2022

randonnée

TROIS SENTIERS THÉMATIQUES À DÉCOUVRIR EN S'AMUSANT !

L'Office de Tourisme de Tulle en Corrèze propose quelques nouveautés cette année pour égayer notre été. Dont l'ouverture de 3 sentiers thématiques sur le secteur sud-est du territoire. Que vous aimiez les charmes de l'Histoire, ceux de la nature ou de nos légendes locales, ces parcours ont été savamment conçus pour être ludiques et praticables en famille (6 km maximum, un dénivelé pas trop fort, livret-jeu et outils interactifs...).



La Roche-Canillac, l'histoire

Distance : moins de 2 km
Dénivelé : plus de 100 m

Un parcours urbain au cœur du village avec quelques montées et descentes à prévoir, notamment via les fameuses ruelles étroites de La Roche-Canillac, les « courrijoux » ! La balade permet de découvrir les anecdotes et événements clés de cette cité de caractère, du Moyen-Âge à nos jours. Ce parcours se fait en complément de l'offre « une journée à La Roche-Canillac » ; il met en situation les randonneurs et confronte les époques grâce à des photos et croquis d'archives qui complètent des descriptifs (Tour de Canillac, lavoirs ou encore culture en terrasse dans le village).



En pleine nature, à Gumont

Distance : un peu plus de 5 km
Dénivelé : 100 m
Niveau de difficulté : facile

Circuit ludique 100 % nature via des sentes forestières autour de 3 étangs : Laborde, Pissevache et Le Clos. L'occasion de (re)découvrir la faune et la flore riche des environs, de parler pisciculture et exploitation forestière. Les promeneurs peuvent aussi s'improviser sorciers en essayant de concocter une potion en s'aidant notamment des précieuses informations récoltées mais chuuuuut... À chacun sa recette !



Champagnac-la-Prune, la mystérieuse

Distance : un peu moins de 6 km
Dénivelé : 134 m
Niveau de difficulté : moyen

Alternance de petits hameaux de caractères, chemins champêtres et pistes forestières. Des petites énigmes poussent les randonneurs à identifier certains éléments architecturaux sur le circuit, avec aussi un peu d'histoire, d'anecdotes, de culture générale avec des descriptions sur l'environnement, la toponymie ou le patrimoine bâti. Une immersion pour développer son esprit de découverte et vivre la randonnée plutôt que de la pratiquer !

zoom sur l'actualité des communes de l'agglo

IDÉES DE SORTIES ESTIVALES SUR LE TERRITOIRE



concerts

Territoire en Concert !

L'arrivée du beau temps, des jours plus longs et du printemps signent le retour du festival Territoire en concert. Pour cette nouvelle édition, pas moins de 200 élèves du Conservatoire de Musique et de Danse de Tulle et leurs professeurs vous ont concocté un programme musical aussi éclectique que vibrant avec pas moins de sept rendez-vous gratuits dans 7 communes de l'agglo... Démarré en fanfare ou plutôt en « band » le 14 mai dernier à Pandrignes avec le Big Band et Medium Band, le festival a su ravir les communes de Champagnac-la-Prune (4 juin), Tulle (8 juin) et Cornil (11 juin).

Les prochains rendez-vous :

Samedi 25 juin, Orliac-de-Bar, église : partie 1 à 18h, partie 2 à 20h30. Guitares, petits & grands ensembles.

Dimanche 26 juin, Pierrefitte, église, 16h. Contrebassensembles.

Mardi 28 juin, Favars, salle polyvalente, 18h30. Percussions cuivres. ■



théâtre

Le festival de la Luzège passe par l'agglo

Théâtre classique, contemporain ou création ludique ?

La troupe du festival de la Luzège propose des spectacles pour tous les goûts et tous les publics. « Cyrano » sera joué le 22 juillet à Tulle (à 21h place de la Cathédrale) et le 5 août à Seilhac (21h30). La troupe sera aussi le 24 juillet (19h30) à Saint-Pardoux-la-Croisille avec « Ta vie se raconte au théâtre » ; et le 8 août (19h30) à Chameyrat, avec « Petite sorcière » (à partir de 5 ans) et « Cabaret » (chansons, musique et performances). ■

Prix libre à partir de 5 €. Réservations

et informations : www.laluzège.fr / 06 12 40 05 94

espagnac

Terra Aventura : du géocaching VTT à Espagnac



À partir du 18 juin, lancez-vous dans le géocaching VTT à Espagnac ! Une nouvelle aventure imaginée par l'Office de Tourisme de Tulle en Corrèze et Terra Aventura, l'application gratuite créée en 2011 dans le Limousin et qui offre aujourd'hui plus de 500 parcours à découvrir sur toute la Nouvelle-Aquitaine. Le principe est toujours le même : une chasse au trésor pour les aventuriers de 7 à 77 ans, à vivre en extérieur pour résoudre des énigmes et partir à la recherche des fameux Poï'z. Cette fois-ci, il s'agit d'un circuit familial à vélo de 13 km de sentiers, pour découvrir ou redécouvrir le petit patrimoine local et faire renaître la mémoire du « Tacot » ... Un parcours riche et intense ! ■

Informations Office de Tourisme de Tulle en Corrèze, au 05 55 26 59 61.

10

Les prochaines Foulées tullistes Patrick Perrier du TAC se dérouleront le samedi 10 septembre. Au programme un 10 km mesuré FFA pour un départ en soirée à 20 heures (qualificatif pour les championnats de France) et un 5 km festif à 18h45. Les enfants seront eux aussi à l'honneur l'après-midi avec de nombreuses courses selon la catégorie d'âge. Plus d'infos : wordpress.tulleac.fr

MUSIQUE

Le Festival de la Vézère du 5 juillet au 16 août

La 41^e édition rassemblera 150 artistes, autour de 19 événements, en 13 lieux différents, emblématiques de notre patrimoine (châteaux, églises...). Comme le veut aussi la tradition, cette année encore les artistes viennent du monde entier pour ce rendez-vous devenu un incontournable de la scène musicale classique. Parmi les moments forts, un concert pour la paix sera donné à la Cathédrale de Tulle le 9 août à 20h, avec des chants orthodoxes et traditionnels de Bulgarie et des Balkans, mais aussi de Russie et d'Ukraine. ■

Infos pratiques et réservations :
www.festival-vezere.com
 05 55 23 25 09

EN BREF

Marchés de Pays, un nouveau rendez-vous à Chameyrat le 9 juillet !

Dégustations, rencontres avec des producteurs locaux autour de leurs produits et savoir-faire, animations en tous genres... Tout au long de l'été, les Marchés de Producteurs de Pays et marchés festifs (non labellisés producteurs de Pays mais tout aussi gourmands) reviennent pour égayer notre territoire et ravir nos yeux et nos papilles ! Des moments de convivialité et de partage, comme le 9 juillet à Chameyrat lors d'une journée festive, coorganisée dans le bourg par la commune et le Rugby Club Chameyrat. Au-delà du marché lui-même, plusieurs animations sont prévues, notamment une initiation au rugby pour les 5-16 ans à partir de 17h30 et une soirée animée par l'Orchestre Patrice Rivière. Les rendez-vous ponctuels :

En juin

Le 23 : Tulle. À l'occasion des Nuits de Nacre. À partir de 18h au Parc de l'Auzelou.

En juillet

Le 2 : Cornil.
 Le 9 : Chamboulive. Dans le cadre de la fête locale // Chameyrat (voir plus haut)
 Le 16 : Saint-Hilaire-Peyroux // Vitrac-sur-Montane
 Le 19 : Corrèze

En août

Le 1^{er} : Corrèze
 Le 13 : Saint-Hilaire-Peyroux.
 Le 15 : Corrèze
 Le 20 : Cornil.

Les rendez-vous récurrents :

Du 6 juillet au 31 août : Naves. Tous les mercredis à partir de 17h, place de l'Église.
 Du 8 juillet au 26 août : Sainte-Fortunade. Tous les vendredis à partir de 17h, parc de Château.

Tous les renseignements auprès de la Chambre d'agriculture au 05 55 21 54 98 ou sur www.marches-producteurs.com



CHORALE

Sing'in Corrèze : les enfants à l'honneur !

Ils sont fin prêts pour vous faire partager leur talent de choristes : 69 enfants de l'agglomération de Tulle font partie cette année de l'aventure « Sing'in Corrèze » : les classes de CP et CM1 de l'école de l'Auzelou à Tulle, les CM1 et CM2 de l'école de Lagraulière et une classe de 5^e du collège de Seilhac. Et, le 17 juin à 20h30, ils seront sur scène, à l'espace des Trois Provinces de Brive, avec leurs 470 camarades pour un grand concert ! L'aboutissement pour ces jeunes de plusieurs mois de travail et d'ateliers, organisés par le festival

de la Vézère. Né en 2016 avec 30 participants, ce programme a bénéficié à plus de 1 500 jeunes à ce jour. Son objectif : rendre le chant choral accessible aux jeunes en milieu scolaire, en particulier dans les quartiers prioritaires des villes et en milieu rural, pour « transmettre le goût de la musique classique, encourager la pratique artistique, la mixité et le vivre ensemble, et promouvoir des valeurs fondamentales telles que l'échange, le partage et le respect ». ■



anniversaire

Édition spéciale pour Le Festival aux Champs !

L'association Tuber culture, organisatrice de l'événement, fête cette année son cinquantième anniversaire. Un argument de poids, pour célébrer comme il se doit une édition spéciale et étoffée de son Festival aux Champs, du 7 au 10 juillet.

L'INFO EN +

OÙ ACHETER SON BILLET ?

- Association Tuber culture - Chanteix : www.tuberculture.fr 05 55 27 95 81
- Office de Tourisme - Tulle : 05 55 26 59 61
- Réseau Ticketmaster (Auchan, Cultura, Cora, E.Leclerc) : www.ticketmaster.fr
- Réseau Fnac (magasins Fnac, Carrefour, Géant, Hyper U) : www.fnac.com
- Réseau Digitick : www.digitick.com

Plus d'infos : www.tuberculture.fr

Pour cette nouvelle édition, les habitués, comme le nouveau public, devraient être comblés ! Les organisateurs maintiennent en effet les marqueurs forts qui ont construit au fil des ans le succès du festival, et attiré toujours plus de fidèles. Côté musique, l'éclectisme reste ainsi à l'honneur.

À titre d'exemple, le samedi 9 juillet, la chanteuse Emily Loizeau, révélation de la chanson française des années 2000, aura l'occasion « d'ambiancer » le festival avant l'arrivée sur scène de... Julien Clerc. Et quand les générations se mêlent avec bonheur, cela permet aussi à Pierre Perret de venir fêter, le dimanche 10 juillet, ses 88 printemps avec les festivaliers, en partageant la scène avec le groupe pop Les Ogres de Barback et le groupe d'électro-pop Deluxe !

Parmi les autres marques de fabrique du festival, renouvelées pour cette édition, différents « à-côtés » sont prévus : animations, ateliers, conférence, spectacle jeune public, gastronomie... Il y en aura pour tout le monde ! Le Festival aux Champs se donne cette année encore « un air d'inclusion » : le jeudi 7 juillet, les animations seront dédiées aux personnes en situation de handicap. Ouverte à tous, la journée se terminera par la présentation d'une création. À noter également, après plus de 30 ans d'absence, la danse fait son grand retour pour la soirée d'ouverture, avec le spectacle « Boys don't cry » de la Compagnie Hervé Koubi.

Toute l'équipe de Tuber culture a travaillé d'arrache-pied pour « faire de ces quatre jours de festival un temps de bonheur partagé aux sons d'une diversité musicale indispensable au bien vivre ensemble ». Avec tellement de choses à découvrir ou redécouvrir que le mieux est de consulter le programme ! ■

Le programme

Jeudi 7 juillet

- 19h.** Ouverture avec l'Harmonie de Tulle
- 20h45.** « 'On dit Cap' de danser sur scène »
- 22h.** Spectacle de danse « Boys don't cry »

Vendredi 8 juillet

- 14h30.** Les Fées de l'Arbre (jeune public)
- 18h30.** Ouverture des portes
- 19h.** Les petits tambours du Bronx
- 20h30.** Poupie
- 21h45.** Concert de Gaël Faye
- 23h15.** Concert de Requin Chagrin

Samedi 9 juillet

- 18h30.** Ouverture des portes
- 19h.** Concert de Visavis
- 20h30.** Concert d'Emily Loizeau
- 21h45.** Concert de Julien Clerc
- 23h30.** Concert d'Annie Lalalove

Dimanche 10 juillet

- 17h.** Les Allumés du bidon
- 19h30.** Concert de Pierre Perret
- 21h15.** Concert des Ogres de Barback
- 23h15.** Concert de Deluxe



Lagarde-Marc-la-Tour

À 30 ans, la sculpture dans tous ses états

Un fragment d'universel. Cet été, profitez de l'art et de la nature en même temps, le temps d'une balade, d'une rencontre ou d'une découverte, au gré du chemin sculpté de Marc-La-Tour. À découvrir ou redécouvrir, surtout à l'occasion des 30 ans de l'association Fragments, créatrice de cet espace hors-norme, et de son exposition, du 16 juillet au 31 août.



Fragments fête en beauté(s) ses 30 ans !

Pour l'occasion, une exposition rétrospective de 30 sculptures, exposées ces 30 dernières années, aura lieu du 16 juillet au 31 août, à la salle municipale de Marc-la-Tour et à la médiathèque intercommunale Éric Rohmer à Tulle.

Des œuvres réalisées par des artistes venus des quatre coins du globe : Burkina Faso, Mexique, Australie, Nouvelle-Zélande, Nouvelle-Calédonie, Roumanie, Italie, Allemagne, France... Le vernissage aura lieu le 16 juillet à 10h à la médiathèque et à 11h30 à Marc-la-Tour. Le week-end des 6 et 7 août, des moments festifs sont également prévus. Ces événements, organisés pour célébrer les 30 ans de l'association, ne doivent pas faire oublier ce qui fait le succès, tout au long de l'année et bien sûr aussi l'été, de ce lieu si particulier : les visites guidées des jardins, « De la place du village au jardin de sculpture : Marc-la-Tour, village sculpté ». Pour les amateurs, la découverte du site peut aussi se faire en s'amusant, en mode géocaching de Terra Aventura. Et si vous souhaitez observer des artistes à l'œuvre, c'est également possible : l'Atelier des Sculptures, situé au lieu-dit "L'Hort", est ouvert chaque samedi de 9h à 12h, toute l'année.

Enfin, des ateliers et stages pour tous sont proposés (sculpture en bronze, sur métal, bois ou pierre, land art...). ■

PROGRAMME

Samedi 6 août

17h : Spectacle de marionnettes
18h : Chorale Marc-la-Tour Scola cantorum (église Marc-la-Tour)
19h : Repas partagé (salle polyvalente). Musique.

Dimanche 7 août

9h à 18h : Marché des artisans d'art (place du village)
15h et 17h : spectacle de marionnettes Théâtre Illusia
18h : Tombola et clôture de la résidence de sculpture.

Du 31 juillet au 7 août,
tous les jours de 10h à 19h :
bar, boutique, librairie

Renseignements animations, visites, stages :

Association Fragments
jacques.tramont@wanadoo.fr
06 45 36 42 05
marclatourvillagesculpte.blogspot.com

La Parole à...

GROUPE MAJORITÉ COMMUNAUTAIRE DE TULLE AGGLO

L'enjeu de la transition énergétique

Tulle aggro, dans son projet de territoire, avait intégré la transition écologique comme enjeu majeur pour assurer la qualité du cadre de vie sur notre territoire, répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain tout en passant par une maîtrise de nos charges de fonctionnement et d'investissement. Réduire nos consommations énergétiques est une obligation pour préserver notre environnement, pour notre climat pour notre planète et donc pour notre établissement public. Pour ce faire, nous ne pouvons plus passer au travers du mix énergétique pour répondre aux responsabilités qui sont les nôtres.

Réalisation de réseaux de chaleur bois énergie

Pour poursuivre son travail et cette

ambition, Tulle aggro a souhaité favoriser la structuration d'une filière bois énergie locale en créant un groupement avec plusieurs communes pour travailler sur la conception, la réalisation, l'exploitation de réseaux de chaleurs et/ou chaufferies dédiées biomasses. Ce travail engagé depuis 2015 voit enfin le jour par l'approbation de la délégation de service public avec la SEM ENrèze.

Grâce à cette contractualisation, ce sont trois premières chaufferies biomasses alimentant des réseaux de chaleur qui verront le jour et fonctionneront en 2023 sur les communes de Chamboulive et d'Uzerche. Quant à Tulle aggro, cette nouvelle chaufferie viendra suppléer le système de chauffage gaz au centre aqua à Tulle.

Perspectives encourageantes

Une première vague encourageante de projets qui ne sera que les prémices de nombreux autres à venir sur notre territoire pour que la transition énergétique et écologique se poursuive au sein de notre agglomération. L'implication de Tulle aggro et celles des communes, jointes à la mobilisation de partenaires (au premier rang desquels l'ADEME), ouvre des perspectives réelles pour l'adaptation du territoire aux enjeux climatiques. Nous poursuivrons nos efforts pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles et développer la production énergétique locale. ■

GROUPE OPPOSITION

Gueule de bois

Chez les maires de Tulle aggro drapés dans leurs certitudes politiques, il était bien difficile d'accepter que ceux qui les avaient élus aux municipales avaient largement cédé aux sirènes du populisme lors des élections présidentielles. Ainsi à l'échelle nationale, la Corrèze dans son ensemble s'inscrit par ses votes, dans la diagonale du vide qui s'étend des Ardennes aux Pyrénées, une transversale suggérant la protestation des impuissants. Nos concitoyens ne sont pas immoraux, ils se reconnaissent dans cette France périphérique des oubliés, des perdants où la ruralité continue de s'affaiblir, délaissée par les politiques publiques d'un Etat démissionnaire.

Le réflexe pavlovien

Entre les deux tours, dans le temps suspendu de l'élection présidentielle, les élus de la Majorité ont fait le choix d'augmenter les impôts communautaires pour le budget à venir. Facilité consternante au moment où l'inflation galopante, la hausse des carburants, l'élévation des taux d'intérêt étranglent drastiquement le pouvoir d'achat de nos concitoyens. Dans l'incertitude

économique, la seule réponse des élus, c'est le matraquage fiscal. Mais dans sa largesse, Tulle aggro sait aussi être généreuse. La création d'un tiers lieu agricole où ont été plantés sept cents kilos de pommes de terre lui permettra de venir en aide cet hiver à ceux qu'elle aura affaiblis fiscalement. A l'élévation des taxes sur les ordures ménagères viendra s'ajouter l'augmentation tarifaire de l'eau produite par le syndicat du Puy des Fourches qui s'annonce déjà comme la prochaine poudrière communale.

L'ensemble vide

La disparition planifiée des forces socialistes sur la première circonscription de la Corrèze, terre supposément hollandaise, suggère la déshérence de son héritage politique. En 2012, ils étaient pourtant nombreux à pavaner en grand appareil. Aujourd'hui, n'y a-t-il plus aucune figure chez les apparatchiks de la gauche sociale démocrate pour défendre ses valeurs dans l'adversité ? La France insoumise aux coudées franches se propose de promouvoir une candidate inconue au bataillon. Qui peut accorder du crédit à des candidats qui n'existent que par leur oppor-

tunisme ? Ne l'avons-nous pas payé chèrement avec le député macro-compatible ! Que restera-t-il de son exercice ? La trahison du monde agricole par sa signature du Ceta, son délaissement sur le dossier BorgWarner, tout au plus une mandature qui aura montré l'inaptitude de ses moyens. L'histoire jugera.

De profundis

La droite corrézienne n'est pas plus gaillarde. Nous pouvons constater avec dépit, les résultats nationaux des suppôts de la droite molle incarnée au niveau local par Corrèze demain... un effondrement voire une disparition de nos valeurs cardinales. Les élections sénatoriales auront été emblématiques de cette déviance où nos sénateurs sortants se sont assurés du soutien des Républicains et des macroniens dans un œcuménisme mortifère. Que vienne notre aggiornamento ! Aux législatives prochaines, un seul homme est à même de porter l'identité de notre territoire à l'assemblée nationale, Pascal Coste : Veni, vidi, veci.

Erratum dans le précédent article, il fallait lire 13 000 euros et non 310 000 euros, le clavier a été châtié.

SORS DE TA BULLE
Viens à Tulle
été 2022



Retrouvez le programme des animations sur
www.agglo-tulle.fr et www.tulle-en-correze.com



L'Office de Tourisme
Tulle en Corrèze vous présente ses

Visites

guidées

Cultive
TA BULLE !

Juillet-Août 2022

Visite guidée de Tulle

Les indiscretions de la clampe

Visite guidée de Gimel-Les-Cascades

À travers les oeuvres de Gaston Vuillier

Visite guidée du site archéologique de Tintignac

La Nocturne du Patrimoine

À la recherche du trésor perdu de Tintignac

Balade Contée de la vallée du Brezou



Plus d'informations
et réservation au 05.55.26.59.61
ou à tourisme@tulle-en-correze.com

TULLE
EN
CORRÈZE
Ma parenthèse

TULLE'
agglo
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION